



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lycées agricoles

Question orale n° 803

## Texte de la question

M. Olivier Jardé attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur l'avenir du lycée agricole public du Paraquet, à Cottenchy, dans le département de la Somme. Avec la diminution du nombre d'enseignants de l'établissement et malgré une demande importante des élèves, le lycée du Paraquet verra la matière langue vivante 2 en espagnol ou en allemand supprimée. Cet établissement, qui bénéficie d'une bonne image, doit refuser des élèves par manque de moyens et surtout d'enseignants. Or ces élèves, qui se voient refuser leur entrée au sein de cet établissement public, sont le plus souvent, également, refusés par les autres établissements publics de Picardie pour les mêmes raisons. Ainsi, soit ces élèves abandonnent, soit s'inscrivent dans des établissements privés ou dans une autre région. Aussi, il souhaite savoir si le lycée verra son nombre d'enseignants augmenter pour faire face à la demande.

## Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Jardé](#)

**Circonscription :** Somme (2<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 803

**Rubrique :** Enseignement agricole

**Ministère interrogé :** Alimentation, agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Alimentation, agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er décembre 2009, page 11239

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er décembre 2009

**Question retirée le :** 8 décembre 2009 (Retrait à l'initiative de l'auteur)